

Séance ordinaire du 5 mai 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce cinquième jour du mois de mai deux mille quatorze à dix-neuf heures quarante, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et Janet Jones.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-03-88

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 5.4, 16.1 et 16.2 intitulées :

« Ressources humaines

Création d'un poste de technicien ou technicienne en architecture au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures
Réf. : RH-2014-038 »

« Urbanisme et arrondissements

Appui pour le projet d'agrandissement du golf La tempête (secteur Saint-Jean-Chrysostome)
Réf. : URBA-2014-079 »

« Urbanisme et arrondissements

Harmonisation odonymique et adoption des nouveaux odonymes
Réf. : URBA-PSU-2014-011 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Ressources humaines

Abolition d'un poste col blanc de secrétaire de gestion, création d'un poste de commis-secrétaire à la Direction des communications et appel de candidatures
Réf. : RH-2014-045 »

« Ressources humaines

Appel de candidatures interne pour un poste cadre de contremaître ou contremaîtresse au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures
Réf. : RH-2014-053 »

« Ressources humaines

Appel de candidatures pour un poste cadre de coordonnateur ou coordonnatrice de la Cour municipale à la Direction des affaires juridiques et du greffe

Réf. : RH-2014-055 »

« **Infrastructures**

Modification du contrat relatif aux travaux de reconstruction de la côte du Passage (secteur Lévis) et la pose d'une conduite d'eau brute (lot 4B)

Réf. : INF-GEN-2014-039 »

« **Service de la sécurité incendie**

Création du comité permanent de suivi de la rivière Beaurivage et nomination des membres

Réf. : INC-2014-013 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-89

Remise des certificats pour les pompiers et pompières à la suite des événements de Lac-Mégantic

Des certificats sont remis aux pompiers et pompières à la suite des événements de Lac-Mégantic.

CV-2014-03-90

Période de questions

Environ 100 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition *Lévis sans bruit* relative à l'aérodrome du secteur Pintendre.

CV-2014-03-91

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 29 avril 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 22 avril 2014, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2014-03-78 « Modification de postes d'emploi à la Direction du service de police » par l'ajout avant cette résolution du paragraphe suivant :

« Lors de la séance du conseil de la Ville du 5 mai 2014, après avoir pris connaissance de ce fait, le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question prise en

considération concernant la modification de postes d'emploi à la Direction du service de police et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter. ».

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville du 29 avril 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-92

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 8, 22 et 23 avril 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 8, 22 et 23 avril 2014 est déposé.

CV-2014-03-93

Modification de la résolution CV-2014-03-44 « Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc en fonte »

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2014-03-44 « Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc en fonte » par le remplacement, dans le titre et dans le texte, des mots « d'aqueduc » par les mots « d'égout ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-94

Abrogation de la résolution CV-2014-01-06 « Lettre d'entente à intervenir avec une employée hors-cadre de la Direction générale »

Réf. : [RH-2014-030](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'abroger la résolution CV-2014-01-06 « Lettre d'entente à intervenir avec une employée hors-cadre de la Direction générale ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-95

Nomination d'un contremaître au Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures

Réf. : [RH-2014-031](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De nommer Philippe Martel au poste cadre régulier à temps complet de contremaître au Service des équipements motorisés à la Direction des infrastructures, classe 2, échelon 6, et aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-96

Affectation temporaire d'un contremaître au Service des travaux publics de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est de la Direction des infrastructures

Réf. : [RH-2014-029](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'affecter temporairement Philippe Cayouette, afin de pourvoir au poste de contremaître au Service des travaux publics de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est de la Direction des infrastructures, pour la période du 11 mai 2014 au plus tard au 18 octobre 2014 et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-029.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-97

Titularisation d'un membre du personnel hors cadre

Réf. : [RH-2014-052](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De titulariser Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – Développement durable à la Direction générale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-98

Modification de la résolution CV-2014-02-18 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Comptoir le grenier »

Réf. : [DG-2014-066](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De modifier la résolution CV-2014-02-18 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du

Comptoir le grenier » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« D'accorder une aide financière de 3 000 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne. » ;

De modifier cette résolution par l'ajout, après le nom « Jean-Pierre Bazinet », du nom « Serge Côté ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-03-99

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de formation de l'Association québécoise d'urbanisme

Réf. : [DG-2014-070](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et Michel Turner à participer à une formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme, le 14 juin 2014 à Champlain, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-00

Rejet de soumissions relatives au contrat de gestion de l'écocentre

Réf. : [ENV-MR-2014-012](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De rejeter toutes les soumissions reçues pour le contrat de gestion de l'écocentre (appel d'offres 2013-50-86), pour les raisons évoquées à la fiche de prise de décision ENV-MR-2014-012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-01

Attribution du contrat dans le cadre du projet de tour de refroidissement et réfection des réfractaires et décret de travaux

Réf. : [ENV-MR-2014-015](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat dans le cadre du projet de tour de refroidissement et réfection des réfractaires (appel d'offres 2014-50-29) à Les entreprises de construction refrabec inc., pour une dépense estimée et révisée à 249 657 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-02

Engagement à l'égard des travaux d'augmentation de la capacité du système d'épaississement des boues (station d'épuration, secteur Saint-Nicolas) et engagement à l'égard de ces travaux

Réf. : [ENV-TE-2014-007](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs aux travaux d'augmentation de la capacité du système d'épaississement des boues (station d'épuration, secteur Saint-Nicolas), (appel d'offres 2014-55-26) à Roche ltée, groupe-conseil, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 348 405,11 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De s'engager à transmettre au ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par Roche ltée quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-03

Demande de financement au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme Véloce II

Réf. : [INF-GEN-2014-019](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser le Service du génie à déposer une demande de financement au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme Véloce II, volet 2, pour la construction d'un saut de mouton (passerelle) au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage et de 2 050 mètres de piste cyclable pour relier le parcours des Anses et la piste cyclable Harlaka (cycloroute de Bellechasse).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-04**Détermination et installation de panneaux d'arrêt**

Réf. : [INF-GEN-2014-024](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 294° sur la rue de Calgary, à l'intersection de la rue de Turin, en direction est, dans le secteur Saint-Nicolas;
- 295° sur la rue de Turin, à l'intersection de la rue d'Oslo, en direction nord, dans le secteur Saint-Nicolas;
- 296° sur la rue de Turin, à l'intersection du chemin Filteau, en direction sud, dans le secteur Saint-Nicolas;
- 297° sur la rue de Sapporo, à l'intersection de la rue d'Oslo, en direction nord, dans le secteur Saint-Nicolas;
- 298° sur la rue de Sapporo, à l'intersection de la rue de Turin, en direction ouest, dans le secteur Saint-Nicolas;
- 299° sur la ruelle de la Caserne, à l'intersection de la rue Chabot, en direction est, dans le secteur Lévis;
- 300° sur la ruelle de la Caserne, à l'intersection de la rue Guenette, en direction ouest, dans le secteur Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-05**Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de pierre concassée**

Réf. : [INF-GEN-2014-036](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de pierre concassée, selon l'option fourniture et livraison 1 an (appel d'offres 2014-50-05) de la façon suivante :

- lot A, arrondissement de Desjardins, à Carrières Québec inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée et révisée à 173 232,50 \$, avant TPS et TVQ;

- lot B, arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, à Carrières Québec inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée et révisée à 127 360 \$, avant TPS et TVQ;
- lot C, arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, à Transport multivrac 1998 inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 132 887,50 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-06

Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires CG-14 et MG-112

Réf. : [INF-GEN-2014-038](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires CG-14 et MG-112, selon l'option fourniture et livraison trois ans, (appel d'offres 2014-50-06) de la façon suivante :

- lot A, arrondissement de Desjardins, à Transport multivrac 1998 inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 266 990 \$, avant TPS et TVQ;
- lot B, à Sablière Nord-Sud inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 212 720 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-07

Détermination et installation de panneaux d'arrêt

Réf. : [INF-GEN-2014-051](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 301° sur la rue Lamartine, à l'intersection de la rue Flaubert, en direction nord et sud, dans le secteur Lévis;
- 302° sur la rue Saint-Laurent, à l'intersection de la rue Hallé, en

direction est et ouest, dans le secteur Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-08

Attribution du contrat pour la fourniture du service de signaleurs

Réf. : [INF-TP-2014-016](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la fourniture du service de signaleurs (appel d'offres 2014-50-31) à Groupe de sécurité garda s.e.n.c., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 280 564 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-09

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de modification des infrastructures d'égout sanitaire de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest (route du Pont, secteur Saint-Nicolas), modification de contrat, décret de travaux et ajustement au contrat de services professionnels en ingénierie

Réf. : [INF-GEN-2014-042](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de modification des infrastructures d'égout sanitaire de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest (route du Pont, secteur Saint-Nicolas), (appel d'offres 2014-50-27) à Maxi-Paysage inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 564 054,30 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

L'ajustement du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau des infrastructures d'égout sanitaire de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision ING-GEN-2014-042, est déposé à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-10**Financement de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, routes d'accès aux sablières et carrières et attribution de contrats relatifs à des travaux de pavage et de resurfacement et de réfection de trottoirs et bordures, attribution de contrats et décret de travaux**Réf. : [INF-GEN-2014-053](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De financer la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, routes d'accès aux sablières et carrières concernant l'article 1E de l'annexe 1 de la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-053, au montant maximal supplémentaire de 159 300 \$, à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

D'attribuer les contrats pour la réalisation des travaux de pavage et resurfacement (appel d'offres 2014-50-11) de la façon suivante :

- partie A, à Construction B.M.L. division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, en diminuant de 6,02 % les quantités de la partie A, pour une dépense totale estimée à 2 843 097,50 \$, avant TPS et TVQ;
- partie B, à Les entreprises lévisiennes inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 117 238,60 \$, avant TPS et TVQ;
- partie C, à Pavage Ray Desroches inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 439 433 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission et de décréter ces travaux.

D'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de trottoirs et bordures (appel d'offres 2014-50-12), option A, à Terrassement Portugais inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 354 611,52 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-11**Attribution du contrat pour les travaux de réfection de l'Aquaréna de Charny (phase II), enlèvement de moisissure et décret de travaux**Réf. : [INF-GEN-2014-055-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour les travaux de réfection de l'Aquaréna de Charny (phase II), enlèvement des moisissures (appel d'offres 2014-50-35) à Escaléra entrepreneur général inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 691 400 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-12

Stationnement temporaire sur les rues de la Rotonde et de la Jonction (secteur Charny)

Réf. : [POL-2014-006](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le stationnement sur les rues de la Rotonde et de la Jonction (secteur Charny) le 12 mai 2014, pour la tenue d'une conférence de presse à l'usine de Sanimax située dans ce secteur.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-13

Aide financière à la Société d'histoire de Saint-Romuald

Réf. : [DVC-ART-2014-012](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder à la Société d'histoire de Saint-Romuald une aide financière de 2 500 \$, selon les modalités de versements prévus en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-012, afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-14

Dépôt du rapport financier pour l'année 2013 et des rapports (audits) du vérificateur général et du vérificateur externe (auditeur indépendant)

Réf. : [FSA-TRE-2014-015-R-1](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2013 ainsi que des rapports de vérification (audits) du vérificateur externe (auditeur indépendant) des états financiers de la Ville, des comptes relatifs au vérificateur général et des rapports de vérification (audits) du vérificateur général des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de

taxation, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision FSA-TRE-2014-015-R-1, sont déposés à titre d'information.

CV-2014-04-15

Affectation à l'utilité publique des lots 5 422 924 et autres du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2014-094](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller René Fortin

De décréter que les lots 5 422 924, 5 422 926 et 5 458 338 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) sont affectés à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-16

Confirmation relative à l'utilisation du lot 2 158 899 du cadastre du Québec (situé en bordure de l'autoroute Jean-Lesage, secteur Charny)

Réf. : [DEV-2014-080](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De confirmer qu'une partie du lot 2 158 899 du cadastre du Québec, d'une superficie de 686,7 mètres carrés, telle qu'elle est identifiée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-080, n'est plus affectée à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-17

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-39 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures

Réf. : [INF-2014-012](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-39 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et par la Direction des infrastructures.

CV-2014-04-18**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [INF-GEN-2014-024](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Hospitalières (secteur Lévis) et sur la rue des Lilas (secteur Saint-Nicolas).

CV-2014-04-19**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-41 modifiant le Règlement 221 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis**Réf. : [INF-GEN-2014-024](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-41 modifiant le Règlement 221 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet d'établir les conditions d'utilisation du stationnement de l'édifice sis au 795, boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis).

CV-2014-04-20**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-42 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [INF-GEN-2014-051](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-42 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Saint-Cyrille et sur une partie de la rue Mozart (secteur Lévis), sur une partie de la rue Lambert (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et sur une partie de la rue Léon-Provancher (secteur Saint-Nicolas).

CV-2014-04-21**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations unifamiliales isolées, zone H0956, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**Réf. : [URBA-2014-056](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les habitations unifamiliales isolées dans la zone H0956 et de prévoir les normes minimales concernant la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain pour cet usage et les normes minimales concernant la hauteur et les marges de recul de ces habitations.

CV-2014-04-22

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations unifamiliales isolées, zone H0956, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-056](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-056.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-23

Adoption du Second projet de règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1231 pour inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec, rue Bisson, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-077](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Second projet de règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-02-37.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-24

Adoption du Règlement RV-2014-13-37 décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au paiement des dépenses excédentaires à celles autorisés au Règlement numéro 145 pourvoyant au paiement des honoraires professionnels relatifs à la poursuite en Cour dans le dossier des infrastructures industrielles et décrétant l'appropriation des deniers nécessaires (400 000 \$) par un emprunt obligataire remboursable en dix (10) ans

Réf. : [AGR-2014-006](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-37 décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au paiement des dépenses excédentaires à celles autorisés au Règlement numéro 145 pourvoyant au paiement des honoraires professionnels relatifs à la poursuite en Cour dans le dossier des infrastructures industrielles et décrétant l'appropriation des deniers nécessaires (400 000 \$) par un emprunt obligataire remboursable en dix (10) ans a été

remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter une taxe spéciale pour pourvoir au paiement des dépenses excédentaires à celles autorisées au Règlement numéro 145 pourvoyant au paiement des honoraires professionnels relatifs à la poursuite en Cour dans le dossier des infrastructures industrielles et décrétant l'appropriation des deniers nécessaires (400 000 \$) par un emprunt obligataire remboursable en dix (10) ans, et ce, à un taux suffisant sur les immeubles identifiés et aux conditions édictées conformément à l'article 11 du Règlement numéro 367 pourvoyant à l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin Olivier, chemin Industriel, rue Chouinard et une partie du chemin Filteau, ainsi qu'à l'appropriation des deniers nécessaires par un emprunt à long terme n'excédant pas 5 500 000 \$ par obligations, remboursable en 20 ans, adopté par l'ex-municipalité de Bernières, et ce, pour pourvoir au versement annuel au fonds général de 1/10 d'un montant de 130 000 \$ à compter de l'année 2015 pour une période de 10 ans.

Ce règlement a également pour objet de décréter une taxe spéciale pour pourvoir au paiement des dépenses excédentaires à celles autorisées au Règlement numéro 145 pourvoyant au paiement des honoraires professionnels relatifs à la poursuite en Cour dans le dossier des infrastructures industrielles et décrétant l'appropriation des deniers nécessaires (400 000 \$) par un emprunt obligataire remboursable en dix (10) ans, et ce, à un taux suffisant sur les immeubles identifiés et aux conditions édictées conformément à l'article 11 du Règlement numéro 367 pourvoyant à l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin Olivier, chemin Industriel, rue Chouinard et une partie du chemin Filteau, ainsi qu'à l'appropriation des deniers nécessaires par un emprunt à long terme n'excédant pas 5 500 000 \$ par obligations, remboursable en 20 ans, adopté par l'ex-municipalité de Bernières, et ce, pour pourvoir au versement annuel à l'excédent de fonctionnement affecté de l'ex-Ville de Saint-Nicolas de 1/10 d'un montant de 125 400 \$ à compter de l'année 2015 pour une période de 10 ans;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2014-13-37 décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au paiement des dépenses excédentaires à celles autorisées au Règlement numéro 145 pourvoyant au paiement des honoraires professionnels relatifs à la poursuite en Cour dans le dossier des infrastructures industrielles et décrétant l'appropriation des deniers nécessaires (400 000 \$) par un emprunt obligataire remboursable en dix (10) ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-25

Adoption du Règlement RV-2013-13-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales, zone H0133, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)
Réf. : [AGR-2014-009](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-13-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de permettre uniquement, dans la zone H0133, des habitations multifamiliales isolées de 4 et 8 logements, de prévoir leur hauteur maximale, leurs normes d'implantation, la densité nette d'occupation du sol et la superficie et les dimensions minimales des terrains, d'ajouter une norme spécifique applicable dans cette zone concernant les espaces de stationnement et de supprimer la disposition spécifique applicable dans celle-ci concernant les accès véhiculaires ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2013-13-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-26

Abolition d'un poste col blanc de secrétaire de gestion, création d'un poste de commis-secrétaire à la Direction des communications et appel de candidatures

Réf. : [RH-2014-045](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser la modification des postes suivants de la Direction des communications :

- abolition d'un poste col blanc régulier à temps complet de secrétaire de gestion, classe 8;
- création d'un poste col blanc régulier à temps complet de commis-secrétaire, classe 6, et d'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures interne afin de pourvoir au poste ainsi créé.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-27

Appel de candidatures interne pour un poste cadre de contremaître ou contremaîtresse au Service des biens immobiliers de la Direction des

infrastructures

Réf. : [RH-2014-053](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures interne afin de pourvoir au poste cadre temporaire de contremaître ou contremaîtresse au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-28

Appel de candidatures pour un poste cadre de coordonnateur ou coordonnatrice de la Cour municipale à la Direction des affaires juridiques et du greffe

Réf. : [RH-2014-055](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste cadre, classe 5, de coordonnateur ou coordonnatrice à la Cour municipale de la Direction des affaires juridiques et du greffe.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-29

Modification du contrat relatif aux travaux de reconstruction de la côte du Passage (secteur Lévis) et la pose d'une conduite d'eau brute (lot 4B)

Réf. : [INF-GEN-2014-039](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier le contrat relatif aux travaux de reconstruction de la côte du Passage (secteur Lévis) et la pose d'une conduite d'eau brute (lot 4B) accordé par la résolution CV-2010-08-85, conformément à l'avis de modification présenté à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-039, au montant de 90 300 \$, toutes taxes incluses, concernant le paiement de travaux de construction d'infrastructures de télécommunication, compte tenu que ces modifications constituent un accessoire au contrat accordé et ils ne changent pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus à cette fiche de prise de décision.

D'autoriser le coordonnateur à la gestion des infrastructures de la Direction des infrastructures à signer la quittance et d'autoriser le procureur au dossier à signer tout autre document permettant le règlement du litige.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-30**Création du comité permanent de suivi de la rivière Beaurivage et nomination des membres**Réf. : [INC-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De créer le comité permanent de suivi de la rivière Beaurivage

Mandat

Le comité assure une vigie sur la situation prévalant sur et aux abords de la rivière Beaurivage, et de faire des recommandations au comité exécutif quant aux moyens à mettre en place pour cerner les risques, prévenir les conséquences et atténuer les impacts pour les riverains de ce cours d'eau.

Composition du comité

Le comité se compose des membres suivants :

- André Carrier, citoyen;
- Vincent Raymond, citoyen;
- Mario Fortier, conseiller;
- Janet Jones, conseillère;
- Réjean Lamontagne, conseiller;
- Yves Després, directeur du Service de la sécurité incendie;
- Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-31**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2014-04-32**Condoléances à Brigitte Duchesneau**

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville au membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à la suite du décès de sa mère.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-33**Félicitations à René Leclerc et Daniel Vallière**

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé à l'unanimité

De féliciter René Leclerc et Daniel Vallière pour avoir aidé à la réanimation de Pierre Huppé, cycliste, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2014-04-34**Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-04-35**Félicitations à la troupe de théâtre les Pins-sautés**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la troupe de théâtre les Pins-sautés pour leur pièce de théâtre intitulée Boulevard des Deux-Rives pour la cause des préjugés, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2014-04-36**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 21 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
